



Robion infos

Le dicton du mois : ' Pour te bien porter en octobre, de tout excès d'alcool sois sobre'

Les Commissions vous informent...

Communauté de Communes de Coustellet (C.C.C) Robert Frassi – Président

Le service salubrité communique, qu'en se qui concerne **les conteneurs à ordures ménagères**, les agents constatent bien trop souvent que certains administrés y jettent : des gravats, tontes de pelouse, branches, cartons.

Il est rappelé qu'une déchetterie fonctionne à Coustellet et que 4 Point d'Apport Volontaire sont en place sur la commune pour inciter les administrés au tri sélectif.

Sur les P A V, nous constatons bien trop souvent que certains là aussi n'hésitent pas à laisser aux abords, des emballages, cartons, caisses, etc...., cela crée une pollution visuelle sur des 'minis décharges'.

Comité culture – Brigitte Montet et Sophie Krawczyk – déléguées

Spectacle Nomades « Victor Bâton », le mercredi 14 octobre à 20h30 au café de la poste, théâtre et accordéon, un spectacle mis en scène par Pierre Pradinas d'après le livre « Mes amis » d'Emmanuel Bove, avec Marc Perrone, maître de l'accordéon diatonique et Thierry Gimenez. Réservation conseillée – renseignements : théâtre de Cavaillon au 04.90.78.64.64 www.theatredecavaillon.fr

Le RV des bibliothèques : gare à l'ogre : + de renseignements dans la rubrique bibliothèque

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Monique Joanny – Vice-Présidente

Nos bébés

Les bébés ont été émerveillés par le spectacle

« Cueilleur de sons » et ont fait leurs plus beaux sourires devant le paquet joliment enrubanné qui leur a été offert : le livre personnalisé « Robion » dans lequel maman collera les photos et un joli livre « découverte 1^{er} âge » que papa se fera un plaisir de raconter.

Agréable goûter convivial sous les oliviers dans le jardin du CCAS

Nos aînés

ATTENTION : Le traditionnel goûter de Noël aura lieu le **JEUDI 10 DECEMBRE** dans la salle de l'Eden, à partir de 14 heures. Nous n'oublierons pas d'honorer nos concitoyens ayant fêté leurs 50, 60 ou 70 ans de mariage (se faire connaître au CCAS muni du livret de famille).

Brioche

Comme chaque année, l'équipe du CCAS et celle de l'ESAT La Roumanière sillonneront nos rues du village pour proposer les Brioche de la Solidarité.....

Réservez leur bon accueil les **Vendredi 9 et Samedi 10 octobre**.

Merci de votre générosité

Permanences du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique du bassin de vie cavaillonnais) : ce service est gratuit et sans rendez-vous le 1^{er} lundi de chaque mois au CCAS, rue Antoine Gros de 14H à 16H ; **soit le 5 octobre 2009** ; puis les 2 novembre et 7 décembre ; rendez-vous à domicile possible.

Pour informations et renseignements complémentaires : 06 30 24 72 32

Bibliothèque ... le RV des bibliothèques : gare à l'ogre

Coordonnée par le comité culture de la CCC, en partenariat avec les bibliothèques de la CCC, la gare de Coustellet et Eclat de scène, centre culturel itinérant.



- Dans les bibliothèques de la CCC : **les livres** autour de la thématique de « L'ogre » seront mis à l'honneur dès mi-octobre.
- A la gare de Coustellet : **des ateliers d'écriture** les 23 et 24 octobre – inscription au 04.90.76.84.38 auprès de Sophie Moreau
A l'espace jardin de Madame d'Oppède : « **L'Ogrelet** » de Suzanne Lebeau, le 24 octobre à 20h30. Un conte contemporain et initiatique tout public – une coproduction Eclat de scène et théâtre de la Brante. Une intervention pédagogique aura lieu auprès de certaines classes en amont du spectacle.

Le programme détaillé est disponible à la bibliothèque, à l'office de tourisme et sur www.robion.fr et www.aveclagare.org

En Vrac !!!

Nouvelle activité:

Monsieur Alexandre CONTI, vous informe de la création de son activité, siège social sur Robion, construction, entretien, rénovation et vente de produits pour piscine.

Tel. portable professionnel : 06 03 25 09 62

Tel. bureau : 04 90 71 37 60

Adresse email : a.conti@obleupiscine.fr

Optique Dalmasso.....communiqué:

Depuis la fin août, votre opticien est transféré au 185, ave Aristide Briand (à coté du tabac presse).L'enseigne s'appelle maintenant MARTINELLI OPTICIEN'et les horaires n'ont pas changé. Jusqu'au 30/11, remise de 10% pour les clients qui se déplaceront avec cet article !!!

Infos Mairie

Comment s'est passée la rentrée ?

A l'école maternelle, les effectifs sont en augmentation constante depuis trois ans. Six enseignantes et neuf agents municipaux accueillent 139 enfants répartis en 5 classes de 27 à 29 élèves :

Les enfants de petite section sont accueillis chez Patricia Dubois Moulton, directrice, déchargée par Sonia Boggia et assistée par Chantal Doche,

des petite et moyenne sections chez Valérie Moutte et Micheline Brévalle,

les enfants de moyenne section chez Nathalie Simon et Colette Albert,

des moyenne et grande sections chez Véronique Aubriot, avec Danièle Callot et Sylvia Etienne,

enfin, les « grande section » chez Chantal Gautier avec Véronique Baralier et Stéphanie Mouriquand.

Christine Bernard se joint aux ATSEM pour assurer les garderies, le service de cantine, la surveillance, l'entretien de l'école. Valérie Dufil renforce l'équipe en tant qu'employée de vie scolaire (EVS).

L'école élémentaire compte 250 élèves avec une nouvelle directrice, Catherine Windenberger .

Deux classes de CP sont confiées à Valérie Besançon et Sandrine Rèche,

les deux CE1 ont chacun deux enseignants : Isabelle Meffre et Catherine Windenberger sont relayées par Olivier Guennoun,

une classe de CE2 avec Bruno Henneuse,

un CE2/CM1 avec Catherine Chardon, nommée cette année à Robion,

deux CM1 avec Valérie Denoy et Carole Coquerel/Aurélia Arnoud,

deux CM2 avec Marie-Claire Votovic et Patrice Goëthel (temporairement remplacé),

au total 10 classes accueillent les enfants.

Mireille Durand, psychologue scolaire et Patrick Castera, professeur spécialisé, sont régulièrement présents à Robion, bien qu'ils interviennent tous deux dans d'autres écoles. Le contrat d'assistante d'éducation de Ghislaine Poyet a pris fin le 30 septembre 2009. Josiane Ovil assure la gestion de la bibliothèque, y encadre des groupes de travail, surveille la cantine avec Evelyne Bovéri qui assiste également la directrice dans les multiples tâches administratives.

Florence Toquebiol, Marie-Cécile Bertrand et Patricia Karagueuzian, suppléées par Brigitte Aymard, Virginie Clément et Sandy Chabot assurent l'entretien des locaux, la surveillance des garderies avec Régine Barroyer et le service des repas avec Josiane Galanti et Ghislaine Viricel.

La qualité du *Restaurant Scolaire*, assidûment fréquenté, est le fruit du travail de deux cuisiniers, Philippe Rossi et Jessica Olive, en collaboration avec les parents bénévoles de l'Association de la Cantine. Notre cantine affiche pratiquement « complet » avec plus de 300 repas servis quotidiennement !

Circulation modifiée Avenue Jean GIONO

Afin d'assurer une plus grande sécurité aux abords des écoles, le plan de circulation sur l'avenue Jean Giono a été modifié depuis le 2 septembre. Un large espace piétonnier permet maintenant aux écoliers et aux adultes qui les accompagnent de cheminer en toute sécurité tout le long de l'école maternelle.

Cet aménagement a été accompagné de modifications du schéma de circulation des véhicules :

La traversée de l'avenue Jean Giono est à sens unique depuis l'avenue de la Gare en direction de l'avenue Albert Camus. Le stationnement en épis devant l'école a été déplacé, le



stationnement longitudinal supprimé pour libérer de l'espace pour les piétons.

En venant de l'avenue Albert Camus, le parking est accessible jusqu'à la zone de retournement matérialisée dans la partie la plus large de la voie. Au-delà de ce « rond point », l'accès vers les écoles est interdit aux véhicules ; ceux-ci doivent repartir vers l'avenue Albert Camus.

Une réflexion est menée pour sécuriser ce carrefour.

Plus loin, le chemin du Moulin a été également mis à sens unique dans sa partie la plus étroite, la circulation se faisant de l'avenue Albert Camus vers le chemin de la Gare.

Ces modifications répondent à un souhait, partagé de longue date par les parents et les élus, de permettre un accès aux écoles qui soit sans danger pour les enfants. Les premiers aménagements à caractère provisoire seront poursuivis en concertation avec les représentants des riverains, après évaluation des améliorations nécessaires pour sécuriser le cheminement des piétons, faciliter le stationnement ainsi que la circulation des véhicules.

Une journée pour les associations:

Samedi 12 septembre, a eu lieu la première journée des associations organisée par la municipalité. Une trentaine d'associations, regroupées dans le haut du village, a répondu présentes.

A cette occasion, grâce à la présence de nombreux présidents ou bénévoles, les robionnais(es) ont pu choisir leurs activités pour la nouvelle saison, en découvrir de nouvelles, quantifier l'investissement des associations pour le village, et s'inscrire en tant que bénévoles pour apporter une aide.

Au cours de la journée, 4 nouvelles associations ont obtenu leur labellisation « chèques loisirs », afin de permettre une meilleure accessibilité financière pour les familles.

Plusieurs échanges ont eu lieu entre les responsables d'association, les adhérents et les élus présents.

Grâce à l'affluence du public, les activités vont pouvoir reprendre dans de bonnes conditions, chacun ayant pu établir ses plannings.

Les associations ayant été satisfaites de cette journée, gageons que l'an prochain aura lieu, la deuxième journée des associations !

Entretien du village

Pour la propreté de nos rues, il y aura un passage de la balayeuse le lundi 12 et le vendredi 23 octobre.

Nous informons les administrés que l'entreprise qui entretient l'éclairage public, intervient tous les 15 jours en cours de journée.

Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement et il est inutile d'en informer nos services si vous voyez les lampadaires éclairés.

Le Conseil Municipal du 6 Juillet.... En bref...

1. Budget principal – Décision modificative n° 2. Par 20 voix POUR (18 présents et 2 pouvoirs) et 3 abstentions, vote les crédits tels qu'indiqués par Monsieur GRANIER, rapporteur, au budget principal 2009.

2. Budget « Immeubles de rapport » - Décision modificative n° 1. Par 20 voix POUR (18 présents + 2 pouvoirs) et 3 abstentions, vote les crédits, tels qu'indiqués par Monsieur GRANIER – Adjoint rapporteur, au budget 2009 « Immeubles de rapport ».

3. Association « Profession Sport 84 » - Convention de mise à disposition de personnel. Par 22 voix POUR (20 présents + 2 pouvoirs), 1 voix CONTRE et 1 abstention, autorise Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition de personnel avec l'association « Profession Sport 84 », 1 Avenue Saint-Jean – 84000 AVIGNON, pour l'emploi d'un intervenant en sport en milieu scolaire pour l'année scolaire 2009/2010.

4. Intervenant en musique en milieu scolaire - Renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel à passer avec la Commune de Cavaillon. A l'unanimité (22 présents + 2 pouvoirs), autorise Monsieur le Maire à signer avec la Commune de Cavaillon une convention de mise à disposition d'un musicien intervenant en milieu scolaire qui prendra effet le 1^{er} septembre 2009 pour se terminer le 31 août 2012.

5. Mise à disposition de personnel auprès d'associations robionnaises et du CCAS. Par 23 voix POUR (21 présents + 2 pouvoirs) et 1 abstention, approuve la mise à disposition à titre gratuit de fonctionnaires territoriaux, agents de la commune, au profit du Centre Communal d'Action Sociale de Robion, des associations « Cantine Scolaire de Robion » et « Le Fer à Cheval », à savoir :

- CCAS 1 agent de la filière administrative
- Association « Cantine Scolaire de Robion » 3 agents de la filière technique
- Association « Le Fer à Cheval » 3 agents de la filière technique, 1 agent de la filière animation

6. Création d'un poste d'agent non titulaire en application de l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 pour besoin saisonnier. A l'unanimité (22 présents + 2 pouvoirs), autorise Monsieur le Maire à recruter, à compter du 15 juillet 2009, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2, de la loi du 26 janvier 1984 précitée et pour faire face à un besoin saisonnier, un adjoint technique de 2^e classe non titulaire.

7. Bibliothèque municipale de Robion – Gratuité pour les Jeunes jusqu'à 18 ans. A l'unanimité (22 présents + 2 pouvoirs), décide de modifier les droits d'inscription comme suit :

Cotisation annuelle :

- 11 € par personne
- Pour les familles, 11 € pour les deux premiers membres et gratuité à partir du 3^e
- Exonération de cotisation pour les usagers jusqu'à 18 ans.

8. Dénomination de chemin – « Chemin du Moulin Bas ». A l'unanimité (22 présents + 2 pouvoirs), approuve la nouvelle dénomination de « Chemin du Moulin Bas » pour le chemin dont l'origine est la Route de Gordes et l'aboutissement, le Coulon.

9. Information sur les décisions du Maire. Monsieur le Maire fait le compte rendu des décisions qu'il a été amené à prendre en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

« Dans le cadre du droit de préemption urbain, par **décision n° 31**, j'ai renoncé à l'acquisition de la propriété ci-après : Propriété bâtie sise à ROBION, rue des Bourgades, cadastrée section BA n° 118 et 168, d'une superficie totale de 152 m², appartenant à Monsieur Frédéric Jean-Charles POLLET. Par **décision n° 32**, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise PROVENCE HORIZON BLEU, sise 723 Avenue Aristide Briand 84440 ROBION, un avenant n°1 au marché de travaux pour la réhabilitation de l'immeuble CASTELLANI, d'un

montant de 6 188,00 € HT. Par **décision n° 33**, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise FAUCHERON, sise BP 3 – 84401 APT CEDEX, un avenant n°1 au marché de travaux pour la réhabilitation de l'immeuble CASTELLANI, d'un montant de 2 437,00 € HT. Par **décision n° 34**, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise A.R.T. des Sols, sise à 84250 LE THOR, 225 ZA Les Cigalières, Allée du Mistral, un avenant n°1 au marché de travaux pour la réhabilitation de l'immeuble CASTELLANI, d'un montant de 143,59 € HT. Par **décision n° 35**, pour compléter la décision n° 8 du 19 février 2009, j'ai été autorisé :

- à signer avec Monsieur Grégory GROS, gérant de la société « Provence Multi Médias », un bail commercial pour à signer avec Monsieur Grégory GROS, gérant de la société « Provence Multi Médias », un bail commercial pour un local dépendant d'un immeuble, sis 68 Traverse du Docteur Illaire à 84440 ROBION, ledit local situé au 1^{er} étage de l'immeuble consistant en la salle n° 2 d'une surface de 25 m² et en la salle n° 1 d'une surface de 30 m², avec WC et coin toilette, pour une durée de 9 années ayant commencé à courir rétroactivement depuis le 1^{er} février 2009.
- A fixer le montant du loyer annuel à sept mille neuf cent vingt euros (7 920 €) payable par mensualité et d'avance, et révisable tous les 3 ans d'après l'indice INSEE du coût de la construction.
- A autoriser Monsieur GROS à céder partie de son droit au bail commercial portant sur la salle n° 1, d'une surface de 30 m² avec l'usage en commun des WC et coin toilette, pour l'exploitation d'un fonds de commerce de cyber café, moyennant un loyer de base de quatre mille trois cent vingt euros (4 320 €) révisable dans les mêmes conditions que ci-dessus.
- A cet effet, à autoriser Monsieur GROS à organiser les conditions de cette cession partielle en convenant de tout passage, remise des clés, clause d'entretien et mise en sécurité de chacun des locaux, la Commune de Robion ne pouvant encourir aucune responsabilité à ce sujet. Le cessionnaire du bail devra s'obliger envers la Commune de Robion à respecter les conditions du bail commercial.

Les décisions n° 36 et 37, ci-après, ne sont pas exécutoires du fait qu'elles ne sont pas encore revenues visées par la Préfecture.

Par décision n° 36, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise BISCARAT, sise 48 Avenue Abel Sarnette 84300 CAVAILLON, un avenant n° 1 au marché de travaux pour la réhabilitation de l'immeuble CASTELLANI, lot n° 5, d'un montant de 2 609,00 € HT.

Par décision n° 37, j'ai été autorisé à signer avec l'entreprise BISCARAT, sise 48 Avenue Abel Sarnette – 84300 CAVAILLON,, un avenant n°1 au marché de travaux pour la réhabilitation de l'immeuble CASTELLANI, lot n° 6, d'un montant de 506,09 € HT.»

Associations, la parole est à vous !

Information aux Associations... transmission par mail à : robioninfo@mairie-robion.fr



« Mille pattes »

Depuis la rentrée scolaire et les beaux jours de septembre, l'association « Mille pattes » a rechaussé ses baskets et relancé les « Pédibus » par lesquels des bénévoles accompagnent vos enfants à pied à l'école. Vous avez le choix entre les 6 Pédibus suivants : rose à la mairie, orange au ch. du déversoir, vert à la crèche, violet aux Florianes, jaune à la gare et bleu à la gendarmerie. Avec ce « bol d'air frais matinal » faites profiter à

vos enfants de ce grand moment de convivialité, de détente, bénéfique pour la santé, avant l'entrée en classe !

La foire de Robion:

Comme chaque année, les 17 et 18 octobre se tiendra la foire artisanale commerciale et agricole dans le village. De nombreuses animations vous attendent dont voici un petit aperçu. Le samedi, concours de danse (rock, mambo, tchatcha); manège pour enfants; exposition de vieux outils.

Le dimanche, pour l'inauguration, défilé de calèche et costume provençaux. Démonstration de voltige équestre; défilé de mode l'après-midi ; promenade à cheval; démonstration de vieux

pressoir à raisin ; et bien sûr, possibilité de se restaurer sur place notamment avec nos amis allemands qui cette année encore vous proposeront les spécialités de leur région.

Nous vous attendons nombreux.

Les artisans et commerçants désirant exposer, peuvent contacter la commissaire de foire au 04.90.76.64.08

Le Fer à Cheval :

Le centre de loisirs de Robion va permettre à 11 jeunes de découvrir le continent africain et plus précisément une région du Burkina Faso disposant de peu de ressources naturelles, par le biais d'une mission humanitaire.

En effet, durant les vacances de la Toussaint, ces jeunes vont avoir pour mission de créer un jardin maraîcher à l'école de Niamanga, village de brousse situé à 300 km de la capitale, Ouagadougou.

Ce projet, réalisé en partenariat avec une association isloise « Gourma Solidarité » a germé il y a 2 ans dans la tête de la Présidente, Nadine Deydier.

Depuis un an, les jeunes se rencontrent régulièrement pour parler de leur voyage, leur mission, leurs projets, mais aussi pour participer à l'organisation de nombreux concerts sur la commune, afin de financer une partie de leur séjour.

Lors de la dernière réunion, l'excitation des jeunes était palpable, tant la date du séjour approche. Ils se sont donnés rendez vous à l'aéroport de Marignane le 24 octobre.

Nouveau !!!, un Club de Tennis de Table à Robion :

Qui n'a pas joué une fois dans sa vie au ping-pong ? Un club dédié à la petite balle jaune (ou blanche) vient de voir le jour à Robion. Il vous invite, enfants comme adultes de tous âges, à venir découvrir un sport ludique par excellence, qui associe reflexe, coordination, sens tactique et concentration. En loisir, pour « taper dans la balle », ou en compétition (championnat par équipe ou individuel), pour partager de bons moments ou soigner sa condition physique, le club vous invite à « passer à table » au gymnase du collège du Calavon, à Coustellet, tous les mardis (18h30 – 22h30) et vendredis (21h00 – 22h30). Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter son Président Thierry Castel au 06.20.27.84.91.

Le Judo Club informe :

Le judo club de Robion a repris ses activités, il vous attend nombreux pour pratiquer dans une ambiance sportive et amicale votre discipline dans un dojo nouvellement rénové. Le professeur Ludovic Guyot et le Président ainsi que les membres du bureau seront heureux de vous compter parmi leurs adhérents et ainsi rejoindre la grande famille du judo club local. Vous pouvez obtenir les renseignements sur les différents cours organisés des enfants aux adultes aux numéros de téléphones suivants: Marie Odile Dauphin-04 88 23 76 15 ; Danielle Guyot - 04 90 76 58 91 ou pendant les heures de cours du judo club à la salle du dojo Robert Moutin. Il est intéressant de savoir que le judo club local est labellisé "chèques loisirs".

Voici les horaires :

Le lundi	pour les 6/9 ans	de 17H30 A 18H30
Le mardi	pour les 10/ 12 ans	de 17H30 A 18H30
Le mercredi	pour les 13 ans et +	de 19H45 A 20H45
Le jeudi	pour les 5/9 ans	de 17H30 A 18H30
Le vendredi	pour les 10/12 ans	de 18H30 A 19H30
Le vendredi	pour les 13 ans et +	de 19H45 A 20H45

PS : À noter qu' en parallèle, l'amicale du judo club va mettre en place à partir du mois d' octobre 2 fois par mois une activité taïso jujitsu et préparation physique.

Activité qui pour commencer se déroulera le samedi matin mais pourra évoluer selon la demande et sera ouverte à toutes les

personnes ou sportifs intéressés.

Robion Lagnes Tennis Club :

le 2 /10: Assemblée Générale du Robion-Lagnes Tennis Club à 20h30 à la maison du Tennis

Les inscriptions pour les adultes auront lieu les samedis 3 et 10 octobre de 14h à 18h à la Maison du Tennis.

Les cours reprendront sous un éclairage plus performant !!!!

U.S. Porte du Luberon

Saison 2009/2010, reprise des entraînements.

Débutants (nouveau nom :U7/U8/U9): stade des Taillades le mercredi de 10h30 à 12h

Poussins (U10/U11) : stade Jean Noël à Robion le mercredi de 16h à 18h

Benjamins (U12/U13) : stade des Taillades le mercredi de 17h30 à 19h30

13 ans (U14/U15) : stade Jean Noël à Robion mercredi et vendredi de 18h30 à 20h30

15 ans (U16/U17) : " " " " " " mardi et jeudi de 19h à 21h

18 ans (U18/U19) : mardi (stade Jean Noël à Robion) et jeudi (stade des Taillades) de 19h à 21h

Seniors : stade des Taillades mercredi et vendredi 19h30 à 21h

M B C R :

Samedi 24 octobre à la salle de l'Eden à partir de 20h : le Moto Ball Club Robionnais organise sa traditionnelle choucroute royale avec animation musicale de qualité et ambiance assurée pour 23 € tout compris (½ tarif pour les enfants de moins de 12 ans).

Réservations au 04 90 05 84 31 ou au 06 62 83 12 58 et à l'office de Tourisme.

Les Archers du Baude :

Magnifiques résultats des robionnais(es) aux championnats de France 3D à Châteaudun où ont été médaillé d'or: Anthony Bouillé, sa sœur Caroline Bouillé et Mélanie Gallardo.

Médaille de bronze pour Laetitia Duret et olivier Gallardo.

Cyclo VTT :

Au cours de l'A.G. du club du 09 septembre, André Waty et Claude Ferrier ont souhaité passer la main.

Pour André, 20 ans de bons et loyaux services à la présidence du club et Claude, 10 ans de secrétariat.

A ces 2 dirigeants, les membres présents et l'adjoint aux sports ont adressé de chaleureux remerciements. Ils continueront à pédaler avec les cyclos.

Un nouveau Président a été élu: Libéro Mura et un nouveau secrétaire: Yannick Cullier.

Basket club Robion

Reprise des entraînements au gymnase du Calavon.

Les jeunes 'garçons et filles' désirant pratiquer cette discipline dans toutes les catégories, renseignements et contacts auprès de :

-Patrice Leroy, 09 53 71 36 62 ou 06 30 66 71 87

-Marc Luigi, 04 90 76 59 95 ou 06 30 05 67 05

A défaut, aux heures de repas : Mr Tuccio, 04 90 76 50 91

Robion en fête:

L'association 'Robion en Fête' qui s'inscrit dans le paysage associatif du village a pu organiser en partenariat avec la municipalité : le repas et le bal du 13 juillet , 'les acoustiques' au théâtre de verdure le 22 août et récemment la fête votive.

L'ensemble des bénévoles exprime de chaleureux remerciements : -aux associations qui ont contribué à la réussite de la fête du village : basket club, cyclo-vtt, ARDA, Atomic boules, mille pattes et football jeunesse.

-ainsi qu'aux commerçants qui ont spontanément apporté leur participation, en particulier le "bar de la poste" qui a contribué financièrement aux attractions dédiées aux enfants.
-sans oublier les personnes qui nous ont témoigné de nombreux messages de soutien et de félicitations.

Festival de Robion: samedi 17 octobre – 21h

Soirée d'automne avec Imbert Imbert en partenariat avec le Grenier à sons Après avoir séduit le public du printemps de Bourges, des Francofolies ...suite à son 1^{er} disque Imbert Imbert revient sur scène. Chanteur révolté au cœur tendre, Imbert Imbert est une émotion vêtue de cuir, car il ne fait pas dans la dentelle ! Particulièrement touchant.

Le calendrier d'octobre

*Suivant la manifestation plus de détails dans les rubriques
'Associations, la parole est à vous' ou 'Les Commissions vous informent'...
Plus d'informations à l'office de tourisme – 485 rue Oscar Roulet ou sur le site www.robion.fr*

- 02** – Robion Lagnes Tennis club – assemblée générale – maison du tennis – 20h30
- 03** – 'Fer à Cheval' - soirée année 80 – à l'éden - Patrick Mafoufi – Projet Afrique
- 05** – Permanence sans rendez-vous du CLIC – CCAS - de 14h à 16h
- 08** – Réunion de planification des manifestations et lotos – Mairie- 18h
- 09** – Don du sang – Eden – 15h30 à 20h – www.dondusang.net
- 10** – OMCR - repas – Eden – en soirée
- 11** – La Folie - Vide grenier - parking complexe sportif – toute la journée
- 11** – RND – 'Viens Piéroux et Subarroques' - Départ 13h30 devant la mairie
- 13** – ARCL / Marche - 'Murs , le Vallon de Berigoule' – Départ 13h (durée 4h)
- 14** – Spectacle Nomades, « Victor Bâton » - au café de la poste – 20h30 – durée 1h10
- 15** – CCC gare à l'ogre – des livres sur la thématique de l'ogre à la bibliothèque
- 17** – Festival de Robion – concert Imbert Imbert – 21h
- 17 et 18** – Grande foire agricole, artisanale et commerciale organisée par le comité de la foire - dans les rues et places du village – 06.63.13.52.09
- 20** – Musibus de la BDP - devant la mairie 14h30 à 16h30
- 23 et 24** – CCC - Le RV des bibliothèques : Gare à l'Ogre – GRATUIT - www.aveclagare.org
- 23** – CCC gare à l'ogre – atelier d'écriture (à partir de 15 ans) – Gare de Coustellet – 18h30 (sur inscriptions 04.90.76.84.38)
- 24** – CCC gare à l'ogre – ateliers d'écriture - Gare de Coustellet - 10h / 15h
un atelier pour les 7 / 10 ans et un autre pour les 10/ 15 ans (sur inscriptions 04.90.76.84.38)
- 24** – CCC gare à l'ogre – apéro lecture – Gare de Coustellet – 18h
- 24** – CCC gare à l'ogre – spectacle « L'Ogrelet » Cie Eclats de scènes – espace Jardin de Madame à Oppède – 20h30
- 24** – MBCR – repas – Eden – 20h
- 25** – ARDA - Loto - Eden – 14h
- 25** – RND - 'Collias le Gardon' - Départ 9H devant la mairie
- 25** – Porte du Luberon – USPL / Graveson – stade Di Meco - 15h
- 24 au 5** – CLSH – Projet Afrique 'voyage Burkina Faso'
- 27 au 5** – Centre de loisir 'le Fer à cheval' (CLSH) est ouvert
- 27** - ARCL / Marche - 'Sainte Victoire, lac du Bimont, Croix de Provence, Crête du Marbre, le Barrage' – Départ 8h (durée 5h)



Quelques dates en novembre :

- 01** – Trail des 4 combes, départ et arrivée à Valloncourt -06 19 25 16 09
- 08** – RND - Ventabren – Aqueduc de Roquefavour - Départ 9H devant la mairie
- 10** – ARCL / Marche - 'grand tour du Mange Tians, Goult, Lumières' – Départ 13h (durée 3h30)

Prochaine parution du robion infos novembre 2009: dépôt des articles avant le 9 octobre.